



COMMUNIQUE DE PRESSE
CLERMONT-FERRAND, 20 SEPTEMBRE 2024

Lancement de la startup BioUpp, lauréate du concours d'Innovation de l'Etat i-Lab 2024 : une révolution dans le biométhane pour un avenir décarboné.

Issu de plus de six années de recherche au sein de l'Institut Pascal (UCA/CNRS, membre de Clermont Auvergne INP) à Clermont-Ferrand, ce projet de méthanation biologique, qui se distingue par sa capacité à transformer le secteur de l'énergie en apportant une solution durable et innovante à la décarbonation, a été désigné lauréat 2024 du Concours d'Innovation de l'Etat i-Lab, organisé conjointement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et Bpifrance. Cette reconnaissance atteste de la faisabilité technique, économique et juridique du projet, tout en permettant sa concrétisation par la création d'une startup deeptech : BioUpp.

- Une solution innovante née de la rencontre entre recherche académique et ingénierie, au service de la transition énergétique

Aujourd'hui, 85 % de la production d'énergie à l'échelle mondiale est d'origine fossile. Ces énergies fossiles sont responsables de la pollution de notre atmosphère et du réchauffement climatique.

Si le recours aux énergies renouvelables est essentiel pour limiter ces dommages environnementaux, leur développement est freiné par leur production intermittente, souvent en décalage avec les périodes de forte demande. Dépendante des aléas naturels, **l'énergie renouvelable n'est pas disponible en continu**. Il était donc **nécessaire de trouver des solutions pour stocker** cette énergie excédentaire et la rendre accessible lors des pics de consommation.

BioUpp permet de rendre cela possible grâce à sa technologie brevetée de biométhanation capable de **transformer l'énergie renouvelable excédentaire en biométhane**. Ce gaz vert, obtenu par la combinaison de l'hydrogène et du CO₂, est facilement stockable et injectable dans les réseaux existants, garantissant ainsi une disponibilité énergétique optimale, même lors des pics de consommation.

Testée avec succès à l'échelle pré-pilote au sein de l'axe Génie des Procédés, Energétique et Biosystèmes (GePEB) de l'Institut Pascal (UMR 6602 - UCA/CNRS, membre de Clermont Auvergne INP), cette technologie est prête à conquérir le marché et à contribuer à la souveraineté énergétique de la France. L'enveloppe de 375 k€ obtenue grâce au concours i-Lab, permettra de développer et mettre en fonctionnement un **pilote pré-industriel dès 2025**.

« Je me réjouis tout particulièrement de la réussite au concours i-Lab du projet BioUpp, car ce succès vient récompenser les efforts menés depuis des années par l'Université Clermont Auvergne et l'ensemble de ses partenaires pour faciliter l'émergence d'innovations de rupture et le transfert technologique et répondre à des enjeux sociétaux et environnementaux majeurs : c'est bien là la signature de notre Université, en lien avec l'initiative CAP 20-25 qui vise à « concevoir des modèles de vie et de production durables ». BioUpp s'inscrit pleinement dans cette démarche, que porte notamment Clermont Auvergne INP, l'ambitieux pôle d'ingénierie que nous construisons au sein de l'Université Clermont Auvergne », déclare Mathias Bernard, Président de l'Université Clermont Auvergne.

« Notre mission est de valoriser la recherche en ingénierie pour relever les défis industriels et économiques de demain, tout en formant une nouvelle génération d'ingénieurs et de chercheurs, capables de proposer des solutions innovantes. BioUpp reflète notre engagement à transformer l'innovation scientifique en applications concrètes, au service de l'industrie et du développement économique régional. Ancré au cœur de l'Université Clermont Auvergne, Clermont Auvergne INP contribue à la création d'un écosystème collaboratif et stimulant, propice à l'innovation. Grâce à une expertise scientifique pointue en ingénierie et un réseau académique solide, nous participons activement à façonner l'avenir de l'ingénierie », indique Sophie Commereuc, Directrice Générale de Clermont Auvergne INP.

- **Concours d'Innovation de l'Etat i-Lab : soutenir les projets innovants et les jeunes startups i-Lab 2024 : un tremplin pour l'innovation et le développement industriel**

De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation. Le concours i-Lab, financé par France 2030 et opéré par Bpifrance, joue un rôle crucial dans la **détection et le soutien des projets les plus innovants du pays**.

En étant sélectionné, BioUpp bénéficie non seulement d'un **soutien financier**, mais aussi d'une **visibilité renforcée** auprès de partenaires stratégiques. Cette reconnaissance valide la faisabilité technique, économique et juridique du projet, permettant de **passer à l'échelle industrielle** avec confiance.

« Ce prix nous permet de concrétiser une innovation issue de la recherche publique en accélérant son développement industriel à travers la création d'une startup innovante. Grâce au soutien de l'Etat, notre entreprise va bénéficier d'un financement mais aussi d'une grande visibilité auprès de nombreux partenaires facilitant la montée en échelle et le déploiement de notre technologie. La communauté très sélective des lauréats i-Lab est également un formidable réseau permettant de recruter de jeunes talents engagés dans la transition écologique. » explique Nadia Auclair, co-fondatrice et Présidente de BioUpp.

« Préparer le dossier de candidature i-Lab est un exercice spécifique et de longue haleine, qui nous a permis de structurer notre projet et d'identifier les éléments à creuser en complément des volets techniques et scientifiques. Le financement i-Lab va nous permettre de mettre en œuvre notre programme d'innovation et de R&D en collaboration étroite avec l'institut Pascal. Ces travaux serviront à concrétiser et finaliser le développement industriel des premières unités de biométhanation » rapporte Pierre Fontanille, Co-fondateur de BioUpp, Président de Bio-Valo et enseignant-chercheur au sein de l'Institut Pascal, de l'Université Clermont Auvergne.

À propos de BioUpp

Fondée par Nadia Auclair (Entrepreneur), Pierre Fontanille (Enseignant-Chercheur et Dirigeant d'entreprise), Christophe Vial (Enseignant-Chercheur) et Jean-Sébastien Guez (Ingénieur de Recherche), BioUpp a pour objectif de développer et d'industrialiser des solutions de biométhanation, visant à stocker efficacement l'énergie renouvelable et à augmenter la production de biométhane, tout en contribuant activement à la décarbonation. Basée en Auvergne et dirigée par Nadia Auclair, la start-up BioUpp, va bénéficier d'une licence exclusive sur la technologie de rupture développée par l'axe Génie des Procédés, Énergétique et Biosystèmes (GePEB) de l'Institut Pascal, de l'Université Clermont Auvergne.

À propos de l'UCA

L'Université Clermont Auvergne (UCA) est un établissement public de recherche et d'enseignement supérieur qui compte 36 000 étudiants, 2000 enseignants et chercheurs, 1500 personnels techniques et administratifs. Pluridisciplinaire, l'établissement est structuré en six instituts thématiques :

- Institut de Droit, Économie et Management ;
- Lettres, Langues, [Sciences Humaines et Sociales](#) ;

- [Sciences de la Vie](#), Santé, [Agronomie](#) et Environnement ;
- Institut des Sciences ;
- [Institut universitaire de technologie](#) ;
- Institut Clermont Auvergne [INP](#).

Labelisée I-site, l'Université Clermont Auvergne compte parmi les grandes universités françaises d'excellence et jouit d'une réputation tant nationale qu'internationale. Son projet stratégique vise à : « concevoir des modèles de vie et de production durables ». Une ambition qui se décline dans toutes les disciplines de recherche et d'enseignement de l'établissement, ainsi que dans les liens partenariaux que l'université construit avec son environnement socio-économique.

www.uca.fr

À propos du CNRS

Acteur majeur de la recherche fondamentale à l'échelle mondiale, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est le seul organisme français actif dans tous les domaines scientifiques. Sa position singulière de multi-spécialiste lui permet d'associer les différentes disciplines scientifiques pour éclairer et appréhender les défis du monde contemporain, en lien avec les acteurs publics et socio-économiques. Ensemble, les sciences se mettent au service d'un progrès durable qui bénéficie à toute la société.

À propos de France 2030

✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

✓ Sera mis en œuvre collectivement : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de Clermont Auvergne INP

Clermont Auvergne INP regroupe les écoles d'ingénieurs clermontoises (ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont), une Ecole Doctorale en Sciences pour l'Ingénieur et 3 laboratoires de recherche (ICCF, Institut Pascal et le LIMOS). Clermont Auvergne INP appartient au Groupe INP, 1er réseau d'écoles publiques d'ingénieurs qui diplôme 1 ingénieur sur 6 en France, soit 28 000 étudiants.

Clermont Auvergne INP forme des ingénieurs responsables, citoyens et acteurs des transitions sociétales et environnementales. Porteurs d'une solide expertise scientifique et technologique, ils contribuent activement au développement des entreprises et ils œuvrent pour le bien commun au travers des projets qu'ils pilotent.

Clermont Auvergne INP assure une passerelle entre le monde socio-économique et les laboratoires de recherche qui portent de façon harmonieuse recherche fondamentale et recherche appliquée. L'établissement se positionne comme vecteur de développement économique au travers d'actions en termes d'innovation, de recherche technologique et partenariale, de transfert de connaissances et de savoir-faire.

CONTACTS

BioUpp :

Nadia.auclair@bioupp.com – 06 40 36 60 26

Relations presse UCA :

Claire.hardy@uca.fr – 06 43 35 72 01